

## Esseghem – Chronique de notre hameau (11) Rik Coolsaet

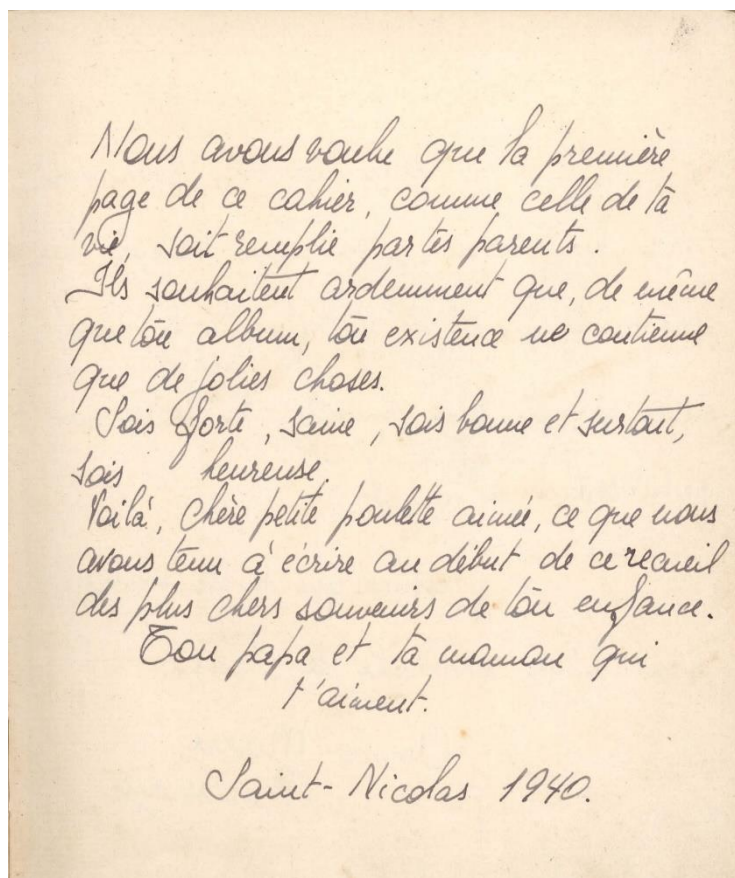
Esseghem et ses habitants juifs pendant la guerre

Lorsque la Seconde Guerre mondiale éclate en 1940, Esseghem compte treize habitants juifs. Cinq sont de nationalité belge, tandis que les huit autres, de nationalité étrangère, vivent en Belgique depuis plus de dix ans. Sonia Van Der Lijn est une des treize. Née à Etterbeek, elle est la fille de Maurice, de nationalité néerlandaise, et d'Hélène, qui est Belge. La famille occupe un appartement situé au 1, rue Dansette, à l'angle de l'avenue Charles Woeste. À la maison, on parle français. Élève brillante, Sonia suit avec succès les humanités gréco-latines.

Le jour de la Saint-Nicolas 1940, ses parents lui offrent un album de poésie dans lequel ses amis et ses professeurs pourront écrire des messages. La dédicace qu'ils y inscrivent est d'une profonde émotion, d'autant plus que la Belgique est déjà plongée dans la guerre depuis sept mois.

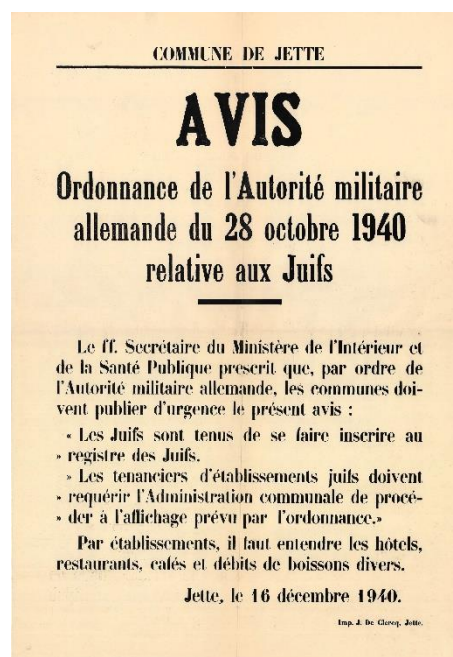
Mais le destin frappe. À la fin juillet 1943, le père de Sonia est arrêté et interné à la caserne Dossin, à Malines. Un mois plus tard, Sonia est arrêtée à son tour, suivie de sa mère. Le 20 septembre, tous trois sont entassés dans un wagon à bestiaux à Malines, en partance pour Auschwitz. Aucun ne survivra au camp d'extermination. Sonia n'a alors que quinze ans....

Sur les treize Esseghemois juifs, la moitié parvient à se cacher. Nous ignorons les circonstances précises de leur survie, mais il est plus que probable qu'elle ait été rendue possible grâce à la solidarité et la complicité de leurs voisins, d'employés communaux et de la Résistance.



Nous avons voulu que la première page de ce cahier, comme celle de ta vie, soit remplie par tes parents.  
Ils souhaitent ardemment que, de même que ton album, ton existence ne contienne que de jolies choses.  
Sois forte, saine, sois bonne et surtout, sois heureuse.  
Voilà, chère petite poulette aimée, ce que nous avons tenu à écrire au début de ce recueil des plus chers souvenirs de ton enfance.  
Ton papa et ta maman qui t'aiment.

Saint-Nicolas 1940.



COMMUNE DE JETTE

### AVIS

Ordonnance de l'Autorité militaire allemande du 28 octobre 1940 relative aux Juifs

Le ff. Secrétaire du Ministère de l'Intérieur et de la Santé Publique prescrit que, par ordre de l'Autorité militaire allemande, les communes doivent publier d'urgence le présent avis :

- Les Juifs sont tenus de se faire inscrire au registre des Juifs.
- Les tenanciers d'établissements juifs doivent requérir l'Administration communale de procéder à l'affichage prévu par l'ordonnance.

Par établissements, il faut entendre les hôtels, restaurants, cafés et débits de boissons divers.

Jette, le 16 décembre 1940.

Imp. A. De Groot, Jette.

(Photos Archives Jette & Caserne Dossin)